

Young Insurance Professional AFA Nouveau programme d'initiation à partir de septembre 2026

Le programme d'initiation *Young Insurance Professional YIP* a été délibérément remanié. Sa nouvelle mouture constitue une initiation attrayante au monde de l'assurance et offre ainsi un vivier de jeunes talents plus large aux entreprises du secteur. Raccourci à un an, il s'appuie sur des méthodes d'apprentissage modernes et numériques et tient compte de la réglementation relative à l'intermédiation en assurance. Adaptée aux besoins du moment, sa nouvelle structure reflète davantage la pratique sur le terrain et répond mieux aux besoins des apprentis.

Bref descriptif

D'orientation généraliste portant sur le secteur de l'assurance, ce programme d'initiation combine sur une année des stages en entreprise avec un enseignement théorique structuré.

Il prépare à l'examen en vue de l'agrément comme intermédiaire d'assurance AFA, qui peut être passé ou non pendant la formation.

À l'issue de cette incursion d'un an dans le monde du travail, les titulaires d'une maturité gymnasiale peuvent alors décider de suivre une formation professionnelle supérieure ou d'intégrer une haute école spécialisée.

Dénomination officielle du programme

Programme d'initiation Young Insurance Professional (YIP) - Programme de formation pour les jeunes arrivant sur le marché du travail.

Groupes cibles

- Personnes titulaires d'un certificat de maturité gymnasiale, professionnelle ou spécialisée (reconnu au niveau fédéral ou cantonal) - avec ou sans formation universitaire
- Personnes titulaires d'un certificat fédéral de capacité d'employé(e) de commerce (autres branches de formation et d'examen)

Diplôme / titre de l'association

Young Insurance Professional AFA

- **Durée / Début de la formation**
Durée: 1 an
- Début de la formation: en septembre
- Fin de la formation: en août
- Des compléments avec des éléments et des modules de formation spécifiques à l'entreprise formatrice sont possibles.

Profil de compétences

Compétences décisionnelles au niveau de la formation initiale dans les principaux domaines

d'activité et, selon les champs d'action considérés, compétences pratiques dans des domaines d'activité spécifiques à l'assurance (départements, services).

Cursus de formation

Formation pratique en entreprise

Au moins 2/3 de la formation se déroulent dans des domaines clés du secteur de l'assurance. L'AFA recommande au moins deux missions dans des domaines d'activité distincts, spécifiques à l'assurance, p.ex. ménage, véhicule, voyages, vie.

Formation scolaire au centre de formation

17 jours de formation obligatoires.

Lien entre la pratique et la théorie

Deux **exercices d'application** comme lien entre la formation pratique sur le terrain et la formation scolaire dispensée au centre de formation.

Procédure de qualification

Réussite des deux **exercices d'application**.

Les **examens** facultatifs **en vue de l'agrément comme intermédiaire d'assurance AFA** peuvent être passés pendant la formation ou à l'issue de celle-ci. Une fois obtenus, ils habilitent au conseil à la clientèle, à l'offre d'assurances et à la souscription de contrats en toute autonomie.

Frais / Rémunération

Les **participant(e)s** sont rémunéré(e)s par les entreprises formatrices.

Les **frais de formation** sont pris en charge par les entreprises formatrices:

Le forfait se monte à 5100 CHF (il comprend l'enseignement théorique au centre de formation, le parcours de formation numérique, le matériel didactique). Les frais liés aux examens facultatifs en vue de l'agrément comme intermédiaire d'assurance AFA ne sont pas compris dans le forfait.

Orientations possibles à l'issue de cette formation

- Intermédiaire d'assurance AFA
- Spécialiste en assurance avec brevet fédéral (avec examen en vue de l'agrément comme intermédiaire d'assurance AFA, profil «Toutes branches»)
- Économiste en assurance diplômé ES (via des études à l'École supérieure d'assurance ESA)
- Études dans une haute école spécialisée, à condition que le/la YIP soit titulaire d'une maturité; par exemple, *bachelor of science* en économie d'entreprise / *business administration* dans différentes hautes écoles.



- Autres diplômes relevant de la formation professionnelle supérieure dans les domaines de l'assurance privée, de l'assurance maladie et de l'assurance sociale ainsi que de la planification financière

Informations complémentaires:

- Plan d'études cadre YIP (à suivre prochainement)
- Programme de la formation scolaire YIP
- Profil de qualification YIP (à suivre prochainement)

Berne, 18 février 2026